

LA BOURSE	
Clôture d'hier à Galata	
L'or.	702
L'st.	698
Francs.	280
Lires.	159
Drachmes.	85 50
Marks.	10 25
Leis.	20 50
Levas.	22 3 8

LE BOSPHORE

Gaissez, dîse, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée.

PAUL-Louis COURIER.

ABONNEMENTS UN AN SIX MOIS

Ltgs.	Ltgs.
Constantinople...9	5.
Province.....11	6.
Etranger frs...100	frs...60

L'enquête interalliée en Asie Mineure doit faire surtout une lumière complète

La participation des Etats-Unis à l'enquête interalliée en Asie Mineure amplifie le sens de cette enquête et constitue comme un retour sur l'espèce d'isolement dans lequel l'Amérique semble se complaire depuis que le président Wilson ne dirige plus la Maison Blanche. Cette abstention des Etats-Unis est d'ailleurs cause que bien des problèmes, aussi bien en Occident que dans le Proche Orient, ne peuvent recevoir leur solution. Dans la question des atrocités reprochées aux Kémalistes dans le Pont et les provinces de l'Anatolie orientale, les Etats-Unis avaient comme une obligation d'intervenir surtout après la très forte campagne qui a lieu actuellement dans tous les Etats de l'Union, en faveur des Chrétiens d'Orient.

Le Bosphore donnait hier la relation du meeting monstre qui s'est tenu à New-York et qui s'est terminé par un très imposant défilé dans les rues de cette capitale. Noblesse oblige, dit un vieux proverbe français, et l'action doit toujours suivre la parole.

L'enquête qui ne sera donc plus simplement interalliée, puisqu'elle comprend également l'Amérique, doit apporter la lumière complète sur tout ce qui s'est passé aussi bien dans les territoires kémalistes que dans ceux occupés par la Grèce. Il est nécessaire que cette enquête soit menée avec la plus grande impartialité.

Le gouvernement grec n'a pas caché, dès le début, qu'il était favorable à l'enquête. Avant même qu'il ne soit saisi officiellement — et il ne l'a pas encore été — de la demande des Puissances concernant cette enquête, il déclarait du haut de la tribune, par la bouche du ministre des affaires étrangères M. Baltazzi, que la Grèce ouvrirait toutes grandes ses portes aux enquêteurs alliés, et cela non seulement dans les territoires occupés mais également dans la zone immédiate de guerre. D'ailleurs, à Smyrne se trouvent de hauts commissaires alliés et l'accès des territoires occupés n'est interdit à personne. L'Occident avait donc depuis longtemps l'occasion et le moyen de se renseigner sur ce qui se passe en Ionie. De plus, nous avons les déclarations des populations intéressées.

Quant au gouvernement d'Ankara, nous n'avons encore aucune indication officielle sur la réponse qu'il compte faire à la démarche alliée. Nous avons bien les commentaires des journaux officieux kémalistes, le *Hakimeti Millî* et le *Yeni Gun*, ainsi que certains bruits qui ont couru sur des déclarations de Youssouf Kémal à l'Assemblée Nationale, mais rien de très précis n'existe encore. Ankara attend évidemment d'être saisi officiellement de la demande alliée.

Quoi qu'il en soit, au moment où la question de la protection des minorités en Turquie doit inévitablement se poser, l'enquête en Asie Mineure apportera la lumière voulue. Cette enquête aura donc sous ce rapport son utilité puisqu'elle permettra de se rendre compte des vraies tendances qui

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

LE NUMÉRO 100 PARAS

L'appel de M. James Gerard en faveur des Arméniens et des Grecs d'Orient

Le Daily Telegraph publie *in extenso* l'appel de M. James Watson Gerard, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, de 1913-1917, qui a publié de remarquables mémoires et se trouve actuellement à Londres.

La sympathie témoignée par l'éminent diplomate américain à l'égard des chrétiens d'Orient est connue. Elle se traduit une fois encore d'une façon manifeste par l'appel suivant :

« Les deux comités les plus influents en Amérique qui s'occupent de ce problème sont le Comité de secours américain présidé par M. Cleveland Dodge et le Comité américain pour l'indépendance de l'Arménie dont je suis le président. Le Comité de secours américain a effectué assuré la survie du peuple du Proche Orient grâce aux envois de vivres.

Les membres de notre comité sont : le sénateur Lodge, le sénateur Root, le Dr Charles Eliot et le président de l'Université de Harvard. Le sénateur Hughes donne sa démission lorsqu'il fut désigné comme secrétaire d'Etat. Le président Harding avait préconisé au Sénat le vote de lois très pratiques pour aider les Arméniens. Je constate que les Arméniens ont été abandonnés, bien qu'ils aient été nos amis et nos alliés. Toute nation comme tout individu qui veut se faire une bonne réputation morale doit commencer par rester fidèle à ses amitiés éprouvées jusqu'au bout. Cela est une première condition de tout succès politique.

« Les nations qui ont gagné la guerre doivent, au nom de l'humanité se rapprocher pour sauver les chrétiens d'Orient et rendre l'hommage qu'ils méritent aux Arméniens.

Les nouvelles notes de la Commission des Réparations à l'Allemagne

Paris, 15. T.H.R. — Le Petit Parisien croit savoir que la Commission des Réparations adresse à Berlin de nouvelles notes concernant l'emprunt forcé, le budget des chemins de fer et la question de la Reichsbank.

Ces notes stipulent les questions de contrôle des dépenses et recettes du Reich ; l'évasion des capitaux et la publication des statistiques publiques qui doivent être traitées entre le comité de garantie et le Reich.

La Commission des Réparations demande des indications précises touchant les moyens envisagés pour remédier au déficit des chemins de fer. Elle prend note des affirmations du Reich touchant le maintien de la pleine indépendance de la Reichsbank et l'assainissement des finances.

MM. Lloyd George et Morgan vont conférer sur la restauration de l'Europe

Londres, 15. T.H.R. — La presse annonce que M. Lloyd George invite M. Pierpont Morgan à venir conférer avec lui sur la restauration économique de l'Europe, et sur l'opinion des banquiers américains touchant les affaires européennes.

La question irlandaise

Londres, 15. T.H.R. — Le premier ministre a appelé ce matin les signataires britanniques du traité irlandais pour entendre le rapport de M. Churchill sur les pourparlers avec le gouvernement provisoire irlandais qui ont abouti.

Ces pourparlers ont duré une quinzaine de jours et au dernier moment donnaient lieu à des inquiétudes qui pourtant ne sont pas justifiées, toutes les difficultés ayant été écartées.

Parlant à la Chambre aujourd'hui, M. Chamberlain déclara qu'il n'allait fournir une déclaration complète qu'après les élections irlandaises. Il a ajouté que, pour le moment, il n'y avait pas de question de grande urgence qui demandait d'être traitée. Le gouvernement était satisfait de ce que la nouvelle constitution irlandaise était en conformité avec le traité.

Gavrochette.

LES ŒUVRES FRANÇAISES À CONSTANTINOPLE



Le conseil de l'Amicale des Anciens Elèves des Frères dans le Levant

De gauche à droite : M. Fredy Baïba (secrétaire), M. Dégébia, M. Louis Braggiotti, M. Etienne Barducci, M. Dominique Perpignani, président, M. Charles Saït, M. Summa, vice-président, M. Diratiz, M. Bally, M. Florimond Collaro (trésorier).

Que fera-t-on à La Haye ?

L'Italie répond au memorandum français

Paris, 15. T.H.R. — Le gouvernement italien transmis au Quai d'Orsay une note répondant au memorandum français.

Cette note dit que les mots « conférence des experts » doivent être interprétés très largement, permettant à chaque gouvernement de désigner les personnalités qu'il estime compétentes.

La note croit désirable que les mêmes délégués assistent à la conférence et que le rôle des séances préliminaires doit se borner à établir la procédure de la réunion de la seconde conférence.

La note italienne affirme la nécessité de prendre comme bases les résolutions de Cannes, et déclare être d'accord avec la France pour limiter le programme aux trois points suivants : crédits, dettes, biens privés. Il est donc inutile d'insister à nouveau sur le retrait du memorandum russe.

Dans un discours prononcé par M. Jasper à la Société de protection de l'enfance, le ministre belge montra la France et la Belgique indissolublement unies dans la paix comme dans la guerre et assura au nom du gouvernement belge que cette fraternité sera éternelle.

Conversations amicales

La Haye, 15. T.H.R. — Les délégués belges et anglais conférèrent sur la question de restitution des biens privés en Russie ; puis ces délégués firent le ministre de France au courant de leur entretien. Les conversations furent particulièrement amicales.

On signale l'arrivée à La Haye de M. Stinnes.

On signale l'arrivée de la délégation bolcheviste comprenant Litvinoff, Rékowsky et Krassine.

La fraternité franco-belge

Paris, 15. T.H.R. — M. Poincaré reçut M. Jasper. Suivant le *Petit Journal*, le ministre belge déclara que les experts belges soutiendraient à La Haye, dans les discussions des affaires russes et des biens privés, les points de vue de la France, exposés dans le memorandum français.

Dans un discours prononcé par M. Jasper à la Société de protection de l'enfance, le ministre belge montra la France et la Belgique indissolublement unies dans la paix comme dans la guerre et assura au nom du gouvernement belge que cette fraternité sera éternelle.

NOS DÉPÉCHES

Une note à la Bulgarie

Athènes, 15 juin

Le ministre de la guerre a rendu visite à M. Baltazzi, ministre des affaires étrangères, pour lui communiquer que le président du conseil roumain, conformément à la décision prise, ferait remettre une note au gouvernement de Sofia au nom de la Roumanie, de la Serbie et de la Grèce, mettant en demeure la Bulgarie de prendre toutes mesures pour empêcher les comitadjis d'entrer en territoire grec ou serbe.

Le mémoire de M. Poincaré

Athènes, 15 juin

M. de Marcilly, chargé d'affaires de France, a communiqué au ministère des affaires étrangères le mémoire de M. Poincaré, adressé aux Etats devant participer à la Conférence de la Haye.

(Bosphore)

Le voyage de l'empereur d'Annam

Paris, 15. T.H.R. — Le Temps annonce que l'empereur d'Annam arriva jeudi à Suez où il fut salué par le consul de France. L'empereur poursuivra son voyage à destination de Marseilles.

(Leaffield Press)

Les événements de Chine

Pékin, 15. — De nouveaux combats se sont déroulés à Shai Hai Knau que l'on peut considérer comme les plus importants depuis le début de la guerre civile. Les troupes de Chih Li ont avancé de deux milles et occupé des hauteurs importantes où elles ont installé leur artillerie dont elles tirent le plus grand profit. Des deux côtés, les pertes sont très importantes.

(Leaffield Press)

Les jeux olympiques

Paris, 15. T.H.R. — La Chambre adopta un crédit de dix millions pour la préparation des jeux Olympiques.

3me Année. — No 805

SAMEDI

17 JUIN 1922

RÉDACTION-ADMINISTRATION

Péra, Rue des Petits-Champs, No 5

TELEGRAMME « BOSPHORE » PERA.

TELEPHONE Péra 2089.

La fête au profit de l'orphelinat Principe di Piemonte

La fête donnée, hier, au jardin Maxim, au Taxim, au profit de l'orphelinat italien Principe di Piemonte, sous le haut patronage de S. E. le marquis Garroni, haut-commissaire d'Italie, a obtenu tout le succès que mérite cette œuvre éminemment intéressante et que patronne un Comité de dames de l'aristocratie italienne de notre ville. « Pro Infanta » a déjà donné ses preuves, et en ces temps particulièrement difficiles et durs surtout pour ces pauvres petits, on ne doit pas s'étonner que de partout lui soient venus des concours spontanés et très généreux.

La fête d'hier soir a prouvé quelle place occupe l'orphelinat Principe di Piemonte dans les œuvres de bienfaisance si nombreuses en notre ville. Et puis, ceux qui se sont rendus, hier, au Maxim, ne l'ont pas regretté, car en même temps qu'ils ont fait une bonne action, ils ont assisté à une fête de tous points réussie.

Les danses ont été très animées, et l'entrain n'a pas cessé jusqu'à 9 h., heure à laquelle il fallut bien à regret se quitter.

On doit sincèrement féliciter le Comité d'organisation tant pour le succès financier de cet après-midi dansant que pour sa parfaite organisation.

Chi-lo-sa.

Tous les représentants des Soviets à l'étranger convoqués à Moscou

On mandate de Vienne à l'Éclair que M. Schlichter, représentant du gouvernement des Soviets à Vienne, est parti pour Moscou où ont été convoqués tous les autres représentants des Soviets à l'étranger. Le gouvernement de Moscou projette de remplacer tous ses envoyés par d'autres représentants qui défendront les intérêts exclusivement commerciaux du gouvernement et seront dépourvus de tout caractère diplomatique.

Grèce et Roumanie

Belgrade, 15. A.T.I. — La presse grecque parle très favorablement du mariage de la princesse Marie avec le roi Alexandre. L'*Eftiméris ton sifilissón* écrit textuellement : « La nation hellène tout entière, unie par une lutte commune avec le peuple serbe, participe avec sincérité à la fête de la nation serbo-croato-slovène et la joie de ces deux peuples est d'autant plus grande qu'à cet heureux événement participe également la Roumanie qui a eu l'honneur d'unir par deux membres de sa dynastie les trois nations entre lesquelles existent de doubles liens d'affinité et de nationalité. »

Le taux de l'escrope de la Banque d'Angleterre

Londres, 15. — Par décision des directeurs de la Banque d'Angleterre, le taux de l'escrope de cette banque a été réduit de 4 à 3 1/2 qo à partir du 16 courant. C'est le taux le plus bas que l'on enregistre depuis janvier 1914 où le taux était de 3 qo.

(Radio américain)

Les persécutions religieuses en Russie

Londres, 15. T.H.R. — Suivant le *Daily Telegraph*, les administrateurs de l'Eglise nommés par les Soviets ordonnèrent des perquisitions dans tous les couvents et monastères de Russie considérés comme foyers anti-bolchévistes dans l'intention de chasser les moines et les religieuses. Le fameux monastère de Mikhaïlov a déjà été saisi par les bolchéviques et les moines dispersés dans les champs.

AUTOUR DU PROCÈS BESSARABO

Impressions d'audience

Paris 12 juin.

Le président Gilbert, à l'audience de vendredi, avait menacé Mme Bessarabo de la faire sortir si elle persistait à empêcher sa fille de parler. Et puis, en magistrat qui a l'instinct et l'expérience des affaires criminelles, il avait senti que la jeune Paule Jacques ne dirait rien, qu'elle n'avait peut-être rien à dire ; qu'en tout cas, elle ne pouvait porter que l'écho d'un récit de sa romancière de mère et que ce n'était pas le vœu de sa mère présente ou éloignée qui lui ferait la bouche. Imaginaire ou réel, le secret ne sortirait pas de ces jeunes lèvres closes. Le magistrat s'en était brusquement, semble-t-il, persuadé. A l'audience, la conviction ne naît pas seulement des paroles prononcées, des faits rapportés : un geste, une intonation, un silence, éclairent tout un procès pour qui sait voir et entendre...

Pourtant, M. Gilbert, homme consciencieux, a voulu prouver qu'il ne s'était pas trompé. Il a prié Mme Bessarabo de sortir un moment de l'audience — ce qu'elle a fait avec une évidente hésitation, et il a adjuré la fille de révéler le mystère annoncé. On a lu le récit de cette scène intéressante. Intéressante, mais non pas émouvante. On savait que Paule Jacques ne parlerait pas. Elle répétait : « Je parlerai si ma mère veut... J'ai demandé à ma mère de parler, elle n'a pas voulu... », etc. Les yeux baissés, balançant la tête, pliant et froissant son mouchoir, la jeune fille se montrait sûre d'elle-même. L'apostrophe de M. Moro-Giafferi l'invitait à tout dire, non plus que l'argument du président : « Prenez garde qu'on ne croie à une manœuvre, une combinaison pour jeter le doute dans les esprits », ne pouvaient vaincre son entêtement de femme murée dans un mutisme commun de. Elle laissa tomber de sa voix clair un mot de plus que la veille, que voici :

« C'est à l'infirmière, quand j'ai crié mourir, que ma mère m'a dit la vérité — Ce n'est pas que j'aie eu le cœur de vous donner comme la vérité », a rectifié M. Gilbert. L'incident clos, gardant sa mine de petite fille boudée, Paule Jacques s'assit avec un sourire d'écolière renvoyée à sa place et qui dit « Ouf ! » à la corvée finie. L'absence de sa mère ne lui avait point été favorable. La veille, on la plaignait ; on la voyait torturée par cette défense de prononcer le mot libérateur. On admirait une piété filiale qui pouvait expliquer, excuser peut-être les pires complicités. A présent, on avait découvert sa personnalité, sa froide volonté et son grand souci de soi-même.

Un peu plus tard, comme on lui présentait une espèce de réquisitoire qu'elle avait préparé contre Bessarabo, quelques jours avant le meurtre, en lui demandant : « C'est bien vous qui avez écrit cela ? », « oui, dit-elle d'une voix ingénue. Mais il y a dans le texte des mots qui m'étonnent : appareillage, mise en demeure ; ce sont là des termes que je ne me crois pas capable de trouver. » « J'ai, en effet, collaboré à cette lettre », déclara Mme Bessarabo, qui comprit l'invitation à prendre ses responsabilités. Mais Paule Jacques apparaît moins altruiste qu'il n'avait semblé.

Rentrée sans inquiétude à l'audience, Mme Bessarabo avait été mise au courant de ce qui s'était dit en son absence. Alors, au silence obstiné de la fille avait succédé la verbaux de la mère. Ce fut de l'ivresse verbale, une volubilité déclamatoire ironie, avec des cris, des appels à la France. Ce n'était plus du théâtre, presque du mélo : c'étaient des phrases ronflantes, sans suite, une danse folle de steux communs, une élévation de moteur tournant à vide. Et Mme Bessarabo fut prise d'un nouvel accès de logorrhée, après la déposition de son beau-frère, M. Weissmann. On croyait entendre agiter dans un van les interjections, les imprécations, les apostrophes, « des mots, des mots », comme disait l'accusée à la première audience. Et tandis qu'elle nous noyait sous ce débâcle de paroles, ses bras s'agitaient, en une gesticulation tragique, parfois à des ailes de moulin affolé.

Par contagion, la jeune Paule, durant cette deuxième crise, poussait des gémissements, des exclamations dont on ignorait la cause. A son tour, elle se mit à devenir bavarde : « Tout ce que ma mère a souffert, crie-t-elle en pleurant, je l'ai souffert aussi... » Et elle raconta qu'elle n'avait jamais eu de belles robes ; qu'elle avait renoncé à se marier, que l'argent de sa dot servait à payer le gaz, l'électricité, que Bessa-

rabo, qui menait des maîtresses dans les grands restaurants, ne lui avait, à elle, jamais payé seulement une paire de gants et qu'elle avait, un jour, vendu ses bijoux pour payer le loyer de ce mauvais beau-père.

Mais comment avait-on mis son cadavre dans la malle ? Avec les premiers témoins nous sommes revenus à cette question terrible à laquelle. Les inspecteurs de police nous ont renseignés là-dessus et sur les préparatifs de départ, et sur la confection d'un faux pouvoir, préparé par la mère, tapé par Mme Paule Jacques, et qui, selon l'accusation, devait permettre à la veuve de toucher des commissions à la place du mort. Toutes ces petites découvertes nous éloignaient de la littérature, mais nous ramenaient à la question à résoudre.

H.V.

M. B..., qui se suicida fut-il le complice d'Héra Mirtel ?

C'est vainement que le président Gilbert — ayant fait sortir Mme Bessarabo — essaya d'arracher à Mme Paule Jacques le gros secret dont on attendait tant de lumières.

Car l'accusée, habilement, a laissé planer un doute, et le nom d'un M. B..., industriel et ami de la victime, avait été prononcé, quand Mme Bessarabo fit allusion à une tierce personne, sur qui elles peuvent peut-être être contente de pouvoir rejeter la responsabilité de l'assassinat. Y a-t-il donc un secret ?

Chez le frère de la victime

M. Gustave Weissmann, frère du pauvre M. Bessarabo, ne le croit pas.

La rancune de l'accusée, à l'égard de son beau-frère dont les soupçons la firent mettre en état d'arrestation s'était manifestée librement, dans la dramatique situation d'hier où Mme Bessarabo, toutes griffes débordantes, s'acharna contre la mère de son mari.

Chez M. Gustave Weissmann, au contraire, pas d'expansions violentes, pas d'écart de langage. Le frère de la victime attend des débats lumière et justice, et si douloureuse que puisse être pour lui l'évocation d'un passé pénible, c'est avec une grande maîtrise de soi qu'il voulut bien répondre aux questions des journalistes.

— Je ne crois pas qu'il y ait eu complice, dit-il. Ce M. B..., dont vous me parlez s'est suicidé, il est vrai, quelques jours après la mort de mon frère. Mais il y avait assez longtemps qu'il avait cessé de voir mon frère. Personnellement, je l'ai vu deux ou trois fois.

Et M. Weissmann, très sobrement, expose pour quelles raisons il croit à la culpabilité de sa belle-sœur, les circonstances louches dans lesquelles mourut le premier mari, et quelles motifs avaient pu inciter Héra Mirtel d'abord à se faire épouser par M. Bessarabo — pour se réhabiliter en quelque sorte aux yeux du monde — ensuite à se débarrasser de lui par un crime pour s'approprier sa fortune. Et, le 3 mars 1915, dans la nuit, avait lieu la première tentative d'assassinat la femme tentait d'étouffer son mari endormi.

Ensuite, ce sont les préparatifs minutieux de la mère et de la fille pour le voyage qui doit les mettre hors d'atteinte de la justice ; le mari tué et dissimulé dans une malle, les criminelles vont disparaître avec le funèbre colis quand un contre-temps bouleverse tout : elles n'ont pas assez d'argent pour s'embarquer et, démasquées par M. Gustave Weissmann, elles n'ont plus d'espoir qu'en une diversion qui aiguille sur un autre les soupçons.

En quelques lignes...

— Paris, 15 T.H.R. — Les corps des hommes français victimes du guet-apens à Athènes en 1916, seront ramenés à Toulon où une cérémonie aura lieu en présence du ministre de la marine représentant le gouvernement.

— Paris, 15 T.H.R. — Le Schah de Perse quitta Versailles pour la Suisse.

— Madrid, 15 T.H.R. — Les journaux considèrent comme certain le rappel du général Berenguer qui remplacerait le général Marina.

— Strasbourg, 15 T.H.R. — Une locomotive prit en écharpe dans un passage à niveau une voiture transportant 6 personnes. Il y eut 2 tués et 2 grièvement blessés.

— Londres, 15 T.H.R. — Le maréchal Pétain est arrivé. Il assista dans la soirée à la grande réunion publique organisée par les Eglises libres en l'honneur de Verdun.

— Belgrade, 15 T.H.R. — On annonce de Cetinje que le voivode monténégrin Lukic, beau-frère de l'ex-roi Nicolas de Monténégro décéda.

— Budapest, 15 T.H.R. — M. Bethlen commença la consultation des hommes politiques au sujet du remaniement du cabinet.

— Mayence, 15 T.H.R. — M. Tirard, Haut-Commissaire de France inaugura au Palais de l'Arsenal l'exposition de la papeterie française des Gobelins.

— Berlin, 15 T.H.R. — La nouvelle augmentation sur les traitements des fonctionnaires atteindrait 30 milliards de marks.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE TURQUE

Les menaces d'occupation de la Bulgarie

L'Ikdam commente les rumeurs qui ont circulé à Constantinople au sujet de l'éventualité d'une occupation de la Bulgarie par les armées yougo-slave et roumaine afin de mettre un terme à l'activité croissante des Bulgares en Macédoine et dans la Dobroudja.

En effet, la Bulgarie est devenue ces derniers temps un foyer de Tchétchénie qui trouble l'ordre et la tranquillité en Serbie et en Roumanie. L'occupation de la Bulgarie est devenue une nécessité pour écouler et éliminer ce foyer de perturbations. La presse semi-officielle serbe use d'un ton très vif contre les Bulgares et préconise comme une mesure indispensable de sécurité des Balkans l'occupation de la Bulgarie. La Politika dit : « il n'y a que le poing qui puisse ramener à la raison les Bulgares, après tant d'épreuves.

Le gouvernement serbe s'est plaint à ce sujet par une note adressée aux grandes puissances et à la Ligue des Nations et a relevé le fait que le gouvernement bulgare décline d'ores et déjà la responsabilité des conséquences de cette politique dangereuse. La concentration des forces serbes sur les frontières de la Bulgarie entre Petrik et Kustendil augmente les inquiétudes qui créent cette situation. Le conflit serbo-bulgare n'est pas de bon augure pour la paix du monde.

PRESSE ARMENIENNE

Kara-Hissar l'héroïque

Le Djagadard, à l'occasion du 7me anniversaire de la lutte self-défense héroïque des Arméniens de Kara-Hissar, consacra son article de fond à la mémoire de ceux qui tombèrent sur le champ d'honneur.

Le décret gouvernemental unissant de l'extermination des Arméniens était appliquée avec une violence effrénée. Kara-Hissar apprit ce qui se passait dans les provinces arméniennes. Les arrestations, perquisitions, tribulations, tortures et massacres avaient déjà commencé. La tourmente qui avait déjoué à Sivas et à Erzincan menaçait également ses faubourgs. Dans ces conditions

une seule mesure s'imposait : la self-défense.

Et Karahissar résolut de lutter à mort pour sauvegarder l'honneur et la vie des siens.

La lutte dura environ un mois, mai-juin 1915. Elle fut surhumaine, car les Arméniens femmes et enfants avaient devant eux une armée avec ses canons et des mitraillages. Les combattants étaient indéfiniment étendus dans les refuges de Gabache et de Fichaknakajilar.

— Cinquante réfugiés arméniens arrivés avant-hier de Batoum par le Maréchal Foch des Affrètrés Réunis ont été installés dans les refuges de Gabache et de Fichaknakajilar.

A St-Louis de Pétra

La procession traditionnelle du T. St. Sacrement aura lieu dans l'enclos de l'ambassade de France le dimanche 18 juin à 8 h. du soir.

Ministère de la guerre

Par décision du ministre de la guerre, les chefs des diverses sections de ce ministère ont reçu un avis circulaire leur prescrivant de réaliser dans leurs budgets respectifs une plus stricte économie.

Un garten-pâty au Summer-Palace à Thérapia

Par les soins de la Ligue Civique du Bien Public, un « garten-pâty » sera organisé au Summer Palace à Thérapia, le vendredi 20 juin prochain de 4 à 8 heures de l'après-midi au profit de l'école des mineurs à Haldijogli. Le prix des billets d'entrée est fixé à Lts. 1/2, de sorte que tout le monde pourra contribuer à assurer le fonctionnement et la bonne réussite de cette œuvre infiniment humaine.

Il y aura dancing avec le concours du jazz-band américain offert gracieusement par l'amiral Bristol, musique militaire sur la terrasse, et une loterie dont l'objet principal est un tableau de valeur de l'artiste russe Nicolas Becker, donné par le président du Comité et la baronne Rengers.

Le tableau sera visible dans les salons du Pera-Palace, toutes les après-midi, jusqu'au jeudi, 22 juin.

Le Comité est ainsi constitué :

S. E. le baron de Welden Rengers, président ; marquis Vittorio Garrofani, vice-président ; lady Rumbold, Mme Pellé, Mme Bristol, Mme Triandaphyllos, baronne de Welden Rengers, Mme Waldburg, Mme Michotte de Weile, Mme Chaponitch, lady Hanington, marquise Garrofani, Mme Ariotta, Mme Marden, Mme Picard et Mme Fillionneau.

La taxe sur les tapis

Le ministère des finances a été, il y a quelque temps, saisi des doléances des négociants et tapis qui se plaignent du préjudice causé à leur commerce par suite de la non application de la taxe ad valorem en vigueur autrefois. Le Malé après examiné de cette question parut disposé à rétabir le pour les tapis, les tapis d'avant guerre. La décision y relative sera incessamment promulguée.

Arrivées et départs

M. Henry Berard, le sympathique directeur de la Cie Nestlé est parti hier en famille pour Paris.

Prix 150 piastres

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé des exemplaires du livre de notre directeur sur Le Kémalisme devant les Alliés.

LE KÉMALISME

DEVANT LES ALLIÉS

Par Michel Paillarès

L'entrée en scène du kémalisme.

Le traité de Sèvres. — L'accord d'Angora. — Vers la paix d'Orient.

I fort volume de 500 pages

En vente aux bureaux du « BOSPHORE »

Prix 150 piastres

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux. Elle évalue à 250 millions de livres le total des soudites dommages. Les statistiques élaborées par cette commission se basent principalement sur les renseignements recueillis dans les listes de revendications des réfugiés.

Les régions occupées

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La commission des réparations chargée d'établir les dommages causés à la population indigène à la suite de l'occupation de certaines régions de l'Anatolie par les armées helléniques a terminé ses travaux.

La Bourse

Cours des fonds et valeurs

15 juin 1922

tournis par la Maison de Banque

PSALTY FRERES

57 Galata, Mehmed Ali pacha han 57

Téléphone Péra 2109

COURS DES MONNAIES

L'Or	702
Banque Ottomane	343
Livres Sterling	608
Francs Français	280
Lires Italiennes	159
Drachmes	85 50
Dollars	157
Lei Roumains	20 50
Marks	10 25
Couronnes Autrichienne	10,40
Levas	29 3 8
COURS DES CHANGES	
New-York	63 3 4
Londres	706
Paris	7 18
Genève	3 30
Rome	12 60
Athènes	196
Berlin	6000
Vienne	20 25
Seoul	1 63
Bucarest	33
Amsterdam	
Prague	
OBLIGATIONS	
Turc Unifié 4 o/o	161
Ints Turc	13 20
Intérieur 5 o/o	16
Anatoli I & II 4 1/2 o/o	10 80
III	10
Eaux de Scutari 5 o/o	
Port Hajdar Pacha 5 o/o	
Quai de Pophis 4 1/2	20 25
Tunnel	4 85
Tramways	5 00
Electricité	4 65
ACTIONS	
Anatoli 60 o/o	14 40
Assur. Génér. de Consip	
Balia-Karaïdin	
Banq. Imp. Ottomane	54
Brasser. Réunies actions	38 25
(Bons)	28 25
Ciments Réunis	18
Dercos (Eaux de)	14 40
Droguerie Centrale	
Hélicacée	
Kassandra Ordinaire	6 25
Privil.	6 25
Ministère l'Union	
Régie des Tabacs	42
Tramways	28
Jouissance	10

La Bourse de Paris

Paris, 15. T.H.R. — Le marché est un peu mieux disposé. L'amélioration d'hier s'est poursuivie. La mesure prise par la Banque d'Angleterre de baisser le taux de 5/12 o/o, a été aussi un élément de fermeté. Les cours sont généralement en progrès. L'argent, très abondant, a valu 3 1/2 o/o. Le souffle oil est resté très faible. La Bourse a été assez agitée. L'agile est en baisse. Seules, les valeurs mexicaines ont été assez animées et ont réalisées des progrès. Les changes étrangers se sont débrouillés.

Les finances autrichiennes

Paris, 15. T.H.R. — Suivant les Débats, la création d'une nouvelle banque d'émission a produit une bonne impression sur l'opinion.

Le vote français de 55 millions à l'Autriche calme la panique et provoque la hausse de la couronne. Le ministre des affaires étrangères fit des démarches de remerciement auprès du ministre de France.

Credit Foncier Egyptien

Obligations 3 o/o à 100
Tirage du 15 juin 1922
Le Caire, 15. T.H.R.

Emission 1886
Le No 84,188 gagne Frs 50,000

Emission 1903

Le No 487,967 gagne Frs 50,000

Emission 1911

Le No 151,547 gagne Frs 50,000

Le marché commercial

Renseignements fournis par M. Ant. Moscopoulos, Stamboul, Touren Yiomrouk, Kévendjoglou han, No 1. — Téléphone : Stamb. 1887.

Sucre. — Pendant toute la semaine, la demande a été très vive et les prix ont avancé considérablement.

Sucre américains granulés Lstg. 22 3/4 cif Constantinople, hollandais Lstg. 25 cif Constantinople, Java Lstg. 24 1/2 cif Constantinople.

Cubes hollandais Lstg. 28 1/2 cif Constantinople, cubes belges Lstg. 28 cif Constantinople, cubes américains en barils Lstg. 26 1/2 cif Constantinople.

Dédouanés sucre américains Lstg. 27,75 les 100 kilos, dédouanés sucre hollandais Lstg. 29 50 les 100 kilos, dédouanés cubes hollandais Lstg. 33 les 100 kilos, dédouanés cubes belges Lstg. 32 1/2 les 100 kilos, dédouanés cubes américains Lstg. 31 1/2 les 100 kilos.

Bateaux attendus : *Stella* et *Minerva* d'Amsterdam, *Circe* d'Anvers et *Constantinopolis* de New-York.

A l'origine, l'article est très ferme. Soit : Lstg. 23 à New-York, Lstg. 24 1/2 Belgique et Lstg. 25 1/2 Holland : Lstg. 29 1/2 cubes hollandais, Lstg. 28 1/2 cubes belges.

De Java on offre No 25 à Lstg. 22 cif Constantinople, embarquement juin sans transbordement.

Tendance ferme.

Cafés. — Inchangés à l'origine ; sur notre place calmes et sans mouvement aux prix de la semaine dernière. Soit : Rio I en transit pts. 57 l'ocque, Rio II pts. 54, Rio III pts. 51.

Arrivages manquent. Tendance calme.

À TRAVERS LA VILLE ET LE MONDE

— La vie drôle et la vie triste —

— (o) —

Un effet inattendu des rayons X

Le professeur James Mayer vient, à la suite de diverses expériences, de faire une découverte qui pourrait devenir sensationnelle. Il a réussi, en effet, par l'application des rayons X sur les coups de mouschette, à changer le sexe des mousches naissant de ces mêmes mousches.

La découverte a un côté intéressant en ce sens qu'elle démontrerait que le mécanisme physiologique de l'hérédité serait susceptible de modifications par des moyens extérieurs.

Un mari tue un succèsseur

Le sieur Moutchic Hassani, du village de Boyak, à Tchatalja, ayant épousé sa femme, Fatma, celle-ci, forte de son droit d'épouse divorcée se préparait à convoler en justes noces avec un autre de ses concitoyens, le notaire Salih agha. Dès que la nouvelle du mariage lui fut annoncée, Moutchic Hassani se repentina d'avoir abandonné sa légitime et voulut l'offrir, de nouveau, à sa main et son cœur. Mais la première expérience avait été conclue pour la dame Fatma qui ne voulut pas entendre parler de réconciliation. Or, Moutchic Hassani qui, décidément, n'entendait pas se laisser supplanter, voulut tenter la force, là où la persuasion n'avait donné aucun résultat. Revolver au poing il pénétra l'autre soir au domicile de Fatma pour l'enlever et comme Salih agha qui dinait chez sa future voulut s'interposer, Hassani déchargea sur lui son arme à diverses reprises et l'étendit roide mort. Après quoi, il prit la fuite et se déroba jusqu'à ce jour aux recherches de la police.

Les chevesses de Haskeny

Un pugilat en règle a eu lieu hier à Haskeny entre Mme Esther, femme du maraîcher Isaac dit « le Boîteux », et Mme Polixène, épouse du siur Samuel. Dès le premier round, la dame Polixène reçut en plein ventre un coup de poing qui la fit avorter sa séance tenante. La championne, a été appréhendée par la police.

En espèce, c'est le futur rejeton qui a connu avant de naître les douceurs du knock out.

Mais aussi quelle drôle d'idée que de faire du sport lorsqu'on se trouve dans l'intéressante situation de la dame Polixène !

La seule fiche de consolation, c'est que nous sommes en avance sur l'Europe et même sur l'Amérique où la question de la boxe pour les femmes est encore à l'étude.

LE TIRAGE DE LA LOTERIE NESTLE

Jeudi, avant midi, a eu lieu dans le coquet local du Ciné Amphi, au milieu d'une assistance nombreuse et choisie, le tirage de la Loterie du GRAND CONCOURS DE LAIT NESTLE sur invitations adressées par la Direction de la Société à sa nombreuse clientèle.

L'affluence qui se pressait depuis 9 h. 1/2 du matin prouvait éloquemment combien le public apprécie les produits Nestlé. La représentation comportait d'abord la projection d'un film passionnant "JOU-JOU" puis ce fut l'histoire de la préparation et de l'expédition des boîtes de lait en une série de tableaux fort admirés.

Après une distribution gratuite de chocolat aux assistants, commença le tirage de la loterie. 49 Nos sont sortis gagnants dont les lecteurs ont ci-bas une liste officielle, communiquée par la Société Nestlé.

Les personnes que le sort a favorisées sont priées de s'adresser aux bureaux de la Société pour toucher le montant correspondant à leur numéro.

Le No 3152 a gagné 200 Lts.

12545 150
7140 125
1332 75
10929 50
7468 25
3694 25
6743 25
8982 25
8061 10
9020 10
2067 10
9314 10
8164 10
7158 10
2375 10
6914 10
4971 10
9993 10

Placement de fonds

Ne placez plus vos capitaux sans garantie. Si vous désirez avoir pour vos fonds une garantie sûre et solide, avec des intérêts très avantageux, faites vos placements sur hypothèque d'immeubles de rapport.

Adresses : Péra, Métro Han 1er Etage, Chambre No Téleph. Péra 692-693.

Stamboul, Bab-Ali Djad. Téleph. Stamboul 1288-89.

Yenikeuy, Yeni-Djadessi No 133 Téleph. Thérapia 25.

Arnaoutkeuy, Birindji Djadé No 95-97 Téleph. Bebek 11,

Dernière Heure

Kemalistes et Afghans

Fahri pacha, représentant kényaniste auprès du gouvernement de l'Afghanistan, est arrivé à Caboul et a été reçu en audience solennelle par l'émir Amanullah à qui il a présenté ses lettres de créance. Les discours échangés ont célébré la fraternité turco-afghane et la joie que ressentent les gouvernements d'Angora et de Caboul de cette prise de contact officielle.

Une grève à Calcutta

Londres, 13. — Trois mille ouvriers et marins de Calcutta se sont mis en grève pour protester contre le rétablissement des salaires d'avant guerre.

(Radio américain)

L'ascension du mont Everest

Loïdres, 16. — Les capitaines Finch et Bruce ont réalisé un nouveau record dans l'ascension du mont Everest en s'élevant à une altitude de 27.200 pieds, la hauteur de la montagne étant de 29.000 pieds, il ne reste donc aux explorateurs que 1800 pieds à parcourir encore pour atteindre le sommet. (Radio américain)

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ

Communications diverses.

1) Appareils divers. — Essai gratuit.

A titre d'essai, la Société mettra gratuitement pendant 2 mois à la disposition des clients qui en feront la demande, un nombre limité de fers à repasser, bouillottes et plongeurs. Le client aura la faculté d'acquérir ensuite ces appareils par paiements échelonnés à raison d'une livre par mois ou de les rendre en bon état à la Société. La Société met également à la disposition de ses clients des ventilateurs moyennant un droit de location, fixé à 3 Lts. pour le premier trimestre, ensuite à une Lts. par trimestre.

La Société se chargera des réparations et ces appareils aux conditions les plus favorables.

Prière de s'inscrire au bureau de la Société ou à un de ses bureaux auxiliaires, en se présentant avec la dernière quittance acquittée ou de s'adresser aux Encaisseurs de la Société, chargés de recueillir les demandes.

2o) Entrepreneurs agréés :

Il est rappelé au public que les installations intérieures ne peuvent être exécutées que par des Entrepreneurs agréés par le gouvernement et figurant dans une liste officielle. Il est interdit à la Société de raccorder des installations à son réseau si elles n'ont pas été exécutées conformément aux règlements, par un entrepreneur agréé.

D'autre part, les entrepreneurs agréés n'ont auprès de la Société aucun privilège et ils n'ont pas le droit de prélever aucune commission ou supplément pour soi-disant services rendus par eux au client pour lui obtenir un raccordement ou d'autres avantages.

Le public est instantanément prié de signaler à la Direction toute irrégularité qu'il constaterait sous ce rapport.

Pour faciliter aux clients l'établissement de leurs installations intérieures, la Société se met gratuitement à leur disposition pour examiner sans responsabilité pour elle, les devis et propositions remis par les entrepreneurs électriques agréés.

Pour tous renseignements, le public est prié de se présenter au siège de la Société ou à l'un de ses bureaux auxiliaires.

Adresses :

Péra, Métro Han 1er Etage, Chambre No Téleph. Péra 692-693.

Stamboul, Bab-Ali Djad. Téleph. Stamboul 1288-89.

Yenikeuy, Yeni-Djadessi No 133

Téleph. Thérapia 25.

Arnaoutkeuy, Birindji Djadé No 95-97 Téleph. Bebek 11,

Placement de fonds

Ne placez plus vos capitaux sans garantie.

Si vous désirez avoir pour vos fonds une garantie sûre et solide, avec des intérêts très avantageux, faites vos placements sur hypothèque d'immeubles de rapport.

Pour tous renseignements, le public est prié de s'adresser à la Société.

Le public est prié de se présenter au siège de la Société.



FORMANT UNE
TAILLE SOUPLE ET ÉLÉ-
GANTE ET ESSAYEZ-LES
VOUS EN SEREZ RAVIE.

J. ROUSSEL PARIS
Cons-pie: PERA: PLACE DU TUNNEL
CATALOGUE ILLUSTRE GRATUIT

Belles ceintures
à partir de Ltqs. 6



On est à l'abri de la crise
quand on s'habille chez le mar-
chand-tailleur de Paris pour
hommes et dames

AU RAFFINÉ
qui fait à CRÉDIT des cos-
tumes sur mesure d'une élé-
gance parfaite et d'un travail
très soigné

Ltqs.
Pardessus 15-18-20
Costumes 20-25-30
pantalon gabardine
et flanelles 6-8-11
Deurt-Yol Azi, en face du
Khédivial Palace, Grand'Rue
de Péra

Employez la
SALIBORINE
contre la sueur fétide les in-
flammations et les calosités
des pieds.

Se vend à toutes les phar-
macies et drogueries.
Dépôt central: Haviar Han
91, Galata chez MM.

C. Pervanides et L. Hazapis

COUPE
Anglaise & Française
O. ZEKI

est le tailleur du monde le plus
élégant. Sa coupe et ses créa-
tions sont les plus recherchées.

On s'habille dans cette mai-
son d'une façon impeccable et
dans les meilleures conditions.

Porter un de ses costumes
suffit pour ne plus vouloir
chercher d'autres tailleur.

Grand'Rue de Péra, Appart.
Damadian, Deurt-Yol-Azi,
vers le Tunnel.

Gérant Djemil Siouffi, avocat

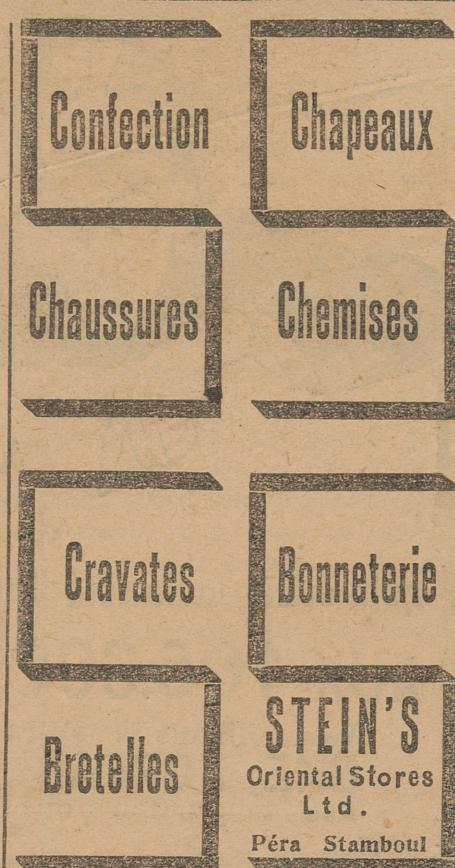
FEUILLETON DU «BOSPHORE» (N. 7)

Ce qui meurt...

par
Mme ISKOUI MINASSE

(suite)

Aussi n'en aurais-je point parlé, sans cette neuve, cette froide énergie impossible et close que je ne l'avais guère connue. Rassure-toi, je ne compare ni ne conclus... Je crois avec toi qu'aucune blessure ne pourra enterre dans l'oubli certains souvenirs. Et pourtant j'ai vécu une affreuse souffrance. Je croyais te voir paraître à tout instant pendant cette pièce, la plus triste à laquelle j'ai assisté. Il y eut un moment où je me passionnai au jeu de l'artiste. Que l'œuvre fut un épisode vécu ou une pure fiction, peut-être n'est-il ni étrange ni risible que je m'y sois un instant oubliée, car nous sommes ainsi faits que seule la souffrance d'autrui nous distrait de la notre, pour poignante et palpitante.



GRANDE Vente aux Enchères Publiques

Pour cause de départ

Dimanche 18 Juin 1922, à 10 heures du matin, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un riche mobilier appartenant à une notable famille et se trouvant dans l'Appartement Baudouy No 8, Grand'Rue de Péra, à côté du magasin Au Bon Marché, entrée par la rue de l'église Arménienne Catholique St. Trinité. Impasse Latine.

Constantin :

Salle à manger, saion moucharabi, chambres à coucher, 2 bahuts Boule, meuble Renaissance Français, 2 glaces Vénitiennes, meubles de boudoir style Louis XV, un petit fourniment de salon style Anglais, canapé et fauteuils pour bureau, rideaux, stores, suspensions électriques, tableaux à l'huile, gravures, pendule, plats décoratifs, service de table, verrerie, argenterie, bibelots en porcelaine et en bronze, vases, garniture de cheminée, table à jeu, porte-manteau, installation de bain complet, divers lits, et matelas en crin animal, batterie de cuisine, linoléum couvrant tout l'appartement etc., etc.

Un bon PIANO cordes croisées

La vente se fera au comptant. L'acheteur payera 3 ojo en sus comme droit de crise.

Créer public

Joseph Cohen

Commissaire-Priseur

Paul R. Westerling

Prop. de l'Hôtel de Ventes
Péra, rue Soutzrazi No 8

GRANDE Vente aux Enchères Publiques

[Vente forcée pour cause de départ]

Occasion unique

Dimanche le 18 Juin 1922, à 10 heures et demie du matin, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de tout le mobilier appartenant à un ancien diplomate et se trouvant à Grand'Rue de Pancaldi, Altoun Bakal, No 141, à côté de l'appartement Sak'z Ohannés pacha.

Ces meubles consistent en : Riche salon en noyer avec vitrine et rideaux, salle à manger et diverses chambres à coucher complètes, garniture mignons en laqué blanc, chambre de travail, bureau ministre et fauteuil, lit laqué avec sommier métallique, toile-cirée, poêle en fer, bibelots, argenterie, vases Chinois et Japon, table à thé, commode, armoire à linge, glacière, batterie, lustres et lampes portatives électriques, table gogone, couverte de table, rideaux et gaierie, vitrine, caphépots, chiffonnier, table de toilette, tapis bandé, veilleuse, etc., etc.

Grand tapis d'Anatolie, kilim et Séchiradé Persans.

Magnifique piano de concert, marque Gebruderstingl.

La vente se fera au comptant. L'acheteur payera 3 ojo en sus pour frais de crise.

Commissaire-priseurs : BABIKIAN et MIGHERDITCH Grand'Rue de Péra N. 89

Téléphone : Péra 3249, Succursale, Pé-
ra, Rue Taxim 2, Grand'Rue de Péra,
No 42.

Services des îles des Princes

Horaire du mois d'mai

Du pont : 8 h. 30 (direct pour Prin-
kipo); 10 h. (avec Cadikeyn); 3 h. 30;
5 h. 45 (Proti et Prinkipo); 5 h. 45 (Ant-
igoni, Halki); 6 h. 45 (avec Cartal et
Pendik); 8 h.

De Prinkipo : 6 h. 30; 7 h. 15 (de
Pendik à 6 h. 30); 8 h. (avec Proti seule-
ment); 8 h. 15 (de Halki avec Antigoni);
10 h.; 4 h. 45 (de Pendik à 4 h.);
6 h. (avec Cadikeyn).

En outre, un vapeur part de Pendik à
7 h. 55 pour Cartal, Maltép et Djadé-
Bostani, avec retour du pont le soir à 6 h.

Service du dimanche

Du pont : 9 h. (avec Cadikeyn); 10 h.
(avec Cadikeyn, Cartal et Pendik); 1 h.
20 (Cadikeyn, Proti, Prinkipo); 1 h. 30
(Cadikeyn, Antigoni, Halki); 5 h.; 7 h.
(avec Cartal, Pendik); 9 h.

En outre, un vapeur part à 7.45 pour le
pont de Pendik en faisant la côte d'Asie
et il retourne le soir avec départ du pont
à 5 heures.

La Société de Vins et spiritueux
MOUSKERAT
BOSPHOROS

porte à la connaissance de la clientèle
que M. Georges Beikos, placier ne fait
plus partie de son personnel. En consé-
quence tous les paiements devront être
effectués seulement entre les mains de
M. Stavros Théodori son encaisseur, qui
pourra aussi recevoir les commandes.

La Société ne reconnaîtra aucun pay-
ement qui sera fait à M. Beikos.

que nous la sentions en nous. Il me
semblait tout à l'heure que je ne
pourrais jamais te dire mon tour-
ment de cette soirée. Je me trompais
ou plutôt, pour que tu en aies une
idée, il te suffira de penser à quel
point je t'ai dans mon sang comme
une joie, comme une torture...

Samedi

Déjà une semaine que tu es là-bas,
mais si longue, si longue ! Le crois-
tais-tu ? La seule vue d'un de tes amis
me fait brusquement blêmir. Lors-
qu'il m'arrive de rencontrer la fillette
que tu sauvas d'une mort certaine
lors de cet accident d'auto, je sens en
moi une bizarre tendresse pour la
gentille créature. A la seule pensée
que tes mains l'ont touchée, j'ai une
folle envie de manger de baisers ses
yeux de malice si curieusement ouverts
sur la vie.

Je voudrais continuer. Je ne puis,
cher, tout ce qui nous a désuni
jusqu'à présent me semble puéril
auprès de ce chagrin d'être privés
l'un de l'autre. Qu'importe qu'au-
jourd'hui tu te refuses à l'indulgence
de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes, toutes les délicatesses. Si tes bles-
sures sont sensibles au toucher de ma
main, seul ton souffle sait adoucir
les cicatrices des miennes. Et pour
cette douceur, j'en arrive à aimer les
meurtrissures...

Lui à Elle

Pas un reproche, pas une plainte,
et pourtant j'avais laissé tes lettres
sans réponse. Après ce que je t'ai
confié de mon état d'âme au lende-
main de certaines veilles, tu compre-
nais si bien que j'avais besoin d'une
chose unique : me régénérer aux
miraculeuses sources de ton amour.
Tu as eu, pour effacer jusqu'à l'om-
bre de nos souffrances, toutes les bontés,
toutes les délicatesses. Si tes bles-
sures sont sensibles au toucher de ma
main, seul ton souffle sait adoucir
les cicatrices des miennes. Et pour
cette douceur, j'en arrive à aimer les
meurtrissures...

Chère, j'ai pensé à toi là-bas, j'ai
vécu de ton souvenir. Seul il eut pu
combler le vide de l'absence. Je lui
ai dû de sourire sans amertume, dans
l'oubli d'un passé récent, dans l'espér-
ance de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes. Je voulais continuer. Je ne puis,

cher, tout ce qui nous a désuni

jusqu'à présent me semble puéril

auprès de ce chagrin d'être privés

l'un de l'autre. Qu'importe qu'au-
jourd'hui tu te refuses à l'indulgence
de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes.

Chère, j'ai pensé à toi là-bas, j'ai

vécu de ton souvenir. Seul il eut pu

combler le vide de l'absence. Je lui

ai dû de sourire sans amertume, dans

l'oubli d'un passé récent, dans l'espér-

ance de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes.

Chère, j'ai pensé à toi là-bas, j'ai

vécu de ton souvenir. Seul il eut pu

combler le vide de l'absence. Je lui

ai dû de sourire sans amertume, dans

l'oubli d'un passé récent, dans l'espér-

ance de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes.

Chère, j'ai pensé à toi là-bas, j'ai

vécu de ton souvenir. Seul il eut pu

combler le vide de l'absence. Je lui

ai dû de sourire sans amertume, dans

l'oubli d'un passé récent, dans l'espér-

ance de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes.

Chère, j'ai pensé à toi là-bas, j'ai

vécu de ton souvenir. Seul il eut pu

combler le vide de l'absence. Je lui

ai dû de sourire sans amertume, dans

l'oubli d'un passé récent, dans l'espér-

ance de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes.

Chère, j'ai pensé à toi là-bas, j'ai

vécu de ton souvenir. Seul il eut pu

combler le vide de l'absence. Je lui

ai dû de sourire sans amertume, dans

l'oubli d'un passé récent, dans l'espér-

ance de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes.

Chère, j'ai pensé à toi là-bas, j'ai

vécu de ton souvenir. Seul il eut pu

combler le vide de l'absence. Je lui

ai dû de sourire sans amertume, dans

l'oubli d'un passé récent, dans l'espér-

ance de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes.

Chère, j'ai pensé à toi là-bas, j'ai

vécu de ton souvenir. Seul il eut pu

combler le vide de l'absence. Je lui

ai dû de sourire sans amertume, dans

l'oubli d'un passé récent, dans l'espér-

ance de ton amour ainsi purifié de ses fai-

tes.

Chère, j'ai pensé à toi